

Fiche "Chantiers collectifs" de débardage, organisation et sécurité



Ce document a été élaboré par le conseil d'administration d'Hippotese pour améliorer l'organisation et la sécurité des chantiers collectifs (et des concours) de débardage.

Il s'agit d'un document de travail sous forme d'une checklist.

Il sera amélioré et enrichi suite au bilan de chaque chantier.

Il est diffusé à titre d'information aux personnes intéressées.

Objectif des chantiers collectifs : Regrouper les membres de l'association pour effectuer les différentes activités liées à la sortie des bois de la forêt jusqu'au rangement sur un lieu de stockage.

Les priorités devant être dans l'ordre suivant:

- La sécurité des personnes, des animaux et des biens.
- L'apprentissage, l'échange et la réflexion sur les bonnes pratiques.
- L'achèvement du chantier

Nota : Ne jamais oublier que quelque soit l'ouverture (voulue ou non) au public (il y a toujours des témoins, des photos...), nous sommes les vecteurs de l'image de la Traction Animale et que cette image doit être "pro" surtout en terme de sécurité.

De plus, nous pourrions être tenu pour responsable de ces manquements même quand on se réunit hors du couvert d'Hippotese.

Les moyens :

- Le responsable du chantier:

- la seule personne en relation avec le maître d'ouvrage, qui aura donc négocié les conditions du chantier, tant du point de vue objectif que des moyens. Il doit:

- Nommer un responsable sécurité (ou prendre ce rôle).

- Déterminer les moyens nécessaires pour le chantier:

- Nombre de personnes mini et maxi

- Nombre de chevaux mini et maxi

- Le matériel nécessaire (Tronçonneuses, câbles, poulies, traineau, tringueballe, ...)

- Les zones de passages

- Les zones de stockage

- Les zones de stationnement des véhicules

- Gérer la logistique:

- Parcage et alimentation des chevaux (attention aux clôtures et barrières souvent défectueuses), attention certains animaux devront être fermés dans des structures "en dur", prévoir une surveillance la nuit.

Fiche "Chantiers collectifs" de débardage, organisation et sécurité

- Logement et alimentation des participants

- Gérer l'éventuel accès du chantier au public (ou son interdiction, en tout cas son signalement), mais en assurant précisément la localisation et le cloisonnement (rubalises), en relation avec le responsable sécurité.

- Le responsable sécurité:

- Nommé par le responsable du chantier, il est le seul responsable du point de vue sécurité et de ce fait a tous les pouvoirs pour agir dans le sens de la sécurité. Il peut prendre conseil auprès des personnes qu'il souhaite, mais reste le seul décisionnaire. Ses actions peuvent aller du conseil à l'exclusion, envers un participant comme d'un membre du public.

Il peut demander la mise en place de zones de sécurité balisées.

-Les participants:

- En accord avec le responsable, ils apportent les chevaux, le matériel (scies, tronçonneuses, câbles, ...) et les besoins en logistique cheval (foin, parc électrique, seau, ...) et humain (Couchage, alimentation, boissons, gâteaux, accordéons, ...). Ils doivent faire attention à l'état de leur matériel qui devra être en bon état et à leurs chevaux qui devront être préparés à l'activité demandée.

Nota : Ce qui a particulièrement pêché aux chantiers précédents...

- Pantalon de sécurité obligatoire pour les utilisateurs de tronçonneuse (casque anti-bruit et masque conseillés).

- Gants et chaussures de sécurité pour tous (pourquoi ne pas avoir quelques paires de gants à prêter)

- Casques à jugulaire fortement conseillés pour tous (les casques type escalade, plus légers, peuvent être utilisés).

- délimiter la zone de travail avec de la rubalise ou une corde (surtout à proximité des parties publiques, routes...), signaler le chantier : panneaux "danger-débardage" (à fabriquer), panneaux "chantier interdit au public", faire porter des gilets fluos en cas de proximité de trafic.